

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

\_\_\_\_\_  
Première Ministre  
\_\_\_\_\_

## Secrétariat général

**Décision du 09 novembre 2022**

**portant attribution du diplôme technique pour le corps des administrateurs des affaires maritimes au titre de l'année 2022**

**NOR : PRMK2226648S**

*(Texte non paru au journal officiel)*

Par décision du ministre des armées et du secrétaire d'État, auprès de la première ministre, chargé de la mer en date du 09 novembre 2022, le diplôme technique est attribué à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, aux administrateurs des affaires maritimes suivants :

Au titre d'un master

- LARROQUE (Alexandre)
- MATHIEU (Alix)
- VLOËBERGH-LAIR (Dylan)
- JOND-TREMENBERT (Anne-Charlotte)
- MIRAUX (Léna)
- ANNE (Valentin)
- LAPEZE (Sophie)
- DANIGO (Pierre-Marie)
- RUNFOLA (Mona)
- ORCEL (Benjamin)
- BAUX-DARGON (Hélène)

Au titre d'un diplôme de l'enseignement militaire supérieur du premier degré délivré par les forces armées ou au titre de la qualification d'ingénieur

- GUIVARC'H (Gabriel)
- RICHARD (Xavier)